Lianes coopération

Le 31 mai 2024 à Lille

Assemblée Générale et rencontres 2024

Le multi-acteurs : Vers une coopération plurielle !

Lianes coopération
Le réseau régional multi-acteurs de la coopération décentralisée

Avec le soutien de :

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Région Hauts-de-France

AFD

Dunkerque Grand Littoral
COMMUNAUTE URBAINE

Pas-de-Calais
Le Département

RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'AISNE
LE DÉPARTEMENT

lille

CIRRMA
CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE DES RRMA

Invitation à l’Assemblée Générale et aux rencontres de Lianes coopération

« Au-delà d’être le principal temps fort du réseau, il s’agira d’une journée de réflexion sur l’avenir du réseau nécessitant la mobilisation de tous nos membres et partenaires »

Chers membres et partenaires de Lianes Coopération,

Je suis ravie de vous inviter à participer à notre Assemblée Générale annuelle, qui se tiendra cette année **le 31 mai 2024 de 9h30 à 16h30 à Lille.**

Au-delà d’être le principal temps fort du réseau, cette année, notre Assemblée Générale revêt un caractère particulier. Organisée sur une journée entière d’échanges et de rencontres, nous aurons l'opportunité de débattre de manière ouverte et constructive sur l'avenir de Lianes Coopération.

Notre organisation évolue constamment pour mieux répondre aux besoins de nos adhérents et surtout des bénéficiaires de nos actions. C'est pourquoi nous avons décidé, avec le conseil d’administration, d’un format qui mettra l'accent sur le dialogue, l’échange d’opinions, le partage d’expériences et où chacun pourra contribuer à définir les orientations futures de notre réseau.

Cette année, nous mettons particulièrement l'accent sur la question du multi-acteurs. Ensemble, nous explorerons la manière dont Lianes peut accueillir davantage d’acteurs différents, favoriser la coopération et les partenariats.

Votre présence et votre contribution à cette Assemblée Générale sont essentielles pour garantir le succès de notre démarche collective.

Nous avons hâte de vous accueillir et de vous entendre partager vos idées, vos suggestions et vos aspirations pour l'avenir de notre réseau.

Ensemble, pour une coopération plurielle !
Elise Moulène, présidente

Modalités pratiques

Lieu et date

L'assemblée générale et les rencontres annuelles 2024 se **tiendront le vendredi 31 mai 2024 de 9h30 à 16h30.**

La journée se tiendra à **la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités** - 5 rue Jules de Vicq à Lille. La plénière se tiendra en salle Reuze Papa au 1er étage, les ateliers seront répartis sur différentes salles.

Transports

Nous vous recommandons vivement d'utiliser les transports en communs pour accéder à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités.

Celle-ci est notamment accessible en métro, Ligne 1 , station Fives, puis 300 mètres à pied. Vous pouvez compter 20 minutes de trajet depuis la gare.

Pour celles et ceux qui nous rejoindraient en voiture, le stationnement est gratuit aux abords de la MRES mais trouver une place sera le principal défi ! Prévoyez ce temps.

Repas

L'équipe de Lianes coopération vous accueillera dès 9h30 pour un **accueil croissant-café** !

Un **buffet** sera proposé à l'ensemble des participants et participantes ayant confirmé leur participation. En fin de journée **un pot convivial** vous sera proposé afin de célébrer le début de l'été et de poursuivre les échanges de manière informelle.

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent ! Merci de nous signaler votre intention de nous rejoindre en vous connectant sur la page de l'événement sur notre site :

Inscriptions en ligne !

Qui peut participer ?

Toute personne peut participer et prendre part aux débats de l'assemblée générale et aux rencontres 2024 ! Seules les organisations adhérentes et à jour de cotisation pourront prendre part aux votes.

Vous pouvez venir à plusieurs par organisation, vos partenaires internationaux et locaux sont également les bienvenus !

Programme de la journée

Accueil et ouverture

9h30 : Accueil café et viennoiseries

10h00 : Adoption de l'ordre du jour & scrutateurs
Propos d'ouverture par Elise Moulène (Lianes coopération) et Franck Fortuné (CIRRMA)
Discours institutionnels - Invitation des partenaires institutionnels

Rapports et bilan 2023

10h30 : Présentation des rapports :

- **Rapport Moral** par Elise Moulène, présidente,
- **Rapport de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes** par Maxime Gallet et Bérénice Blomme
- **Rapport financier** par Christiane Ducamp, trésorière et Sandrine Tirman RAF,
- **Rapport d'activités** par l'équipe salariée et présentation de l'équipe

11h30 : Pause

Programme 2024 et perspectives

11h45 : Présentation des candidates et candidats au conseil d'administration

12h00 : Echange autour de la note d'Animation Territoriale : Réflexion sur groupes de travail proposés par Lianes en 2024 à destination des acteurs du réseau
12h30 : Présentation des nouveaux adhérents
Repas et votes (Rapports, animation territoriale 2024, CA)

Débats d'orientation

14h00 : **Table ronde : Les bases du multi-acteurs : Se connaitre, se comprendre et construire ensemble**

15h00 : Ateliers : Identifier des pistes d'action pour mieux vivre le multi-acteurs à Lianes

- Gouvernance : Comment intégrer les différentes familles d'acteurs au sein des adhérents ou des instances statutaires
- Accompagnement et formation : Proposition unique ? Approches différenciées ? Et si la clé c'était le consortium !
- Information et animation de réseau : Comment parler à tous sans parler à personne ?
- Programmes de Lianes coopération : Comment nos programmes peuvent renforcer le multi-acteurs ?

Clôture de la journée

16h00 : Annonce des résultats des votes
Perspectives 2024 par Nizar Yaiche, directeur
Conclusions par Franck Fortuné, délégué général de la CIRRMA

16h30 : Echanges informel et pot « du début de l'été »

Bonne AG !

Les votes et élections - AG

Quorums et règles de votes

L'assemblée générale comprend tous les membres du réseau à jour de leur cotisation ainsi que les membres associés et les partenaires de Lianes coopération. Seuls sont autorisé à voter les membres et membres associés.

L'AG délibère sur le rapport moral, les comptes de l'exercice échu, le montant des cotisations et toute question inscrite à l'ordre du jour par le conseil d'administration. Elle procède au renouvellement d'un tiers du conseil d'administration chaque année.

L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés**, soit 37 organisations**.

Les décisions sont prises à main levée à moins qu'un membre présent de demande le vote au scrutin secret. Les décisions sont prises à la majorité simple des votes exprimés.

Les votes proposés à l'AG 2024

Plusieurs décisions seront soumises lors de l'AG 2024 :

- Adoption du **rapport moral et du rapport d'activité** 2023,
- Adoption du **rapport financier 2023 et affectation du résultat** comptable,
- Adoption du **plan d'animation territoriale 2024** / liste des groupes de travail,

Les élections au conseil d'administration

Les participants à l'AG seront également amenés à renouveler **6 postes vacants au sein du Conseil d'Administration**.

Tout organisation membre de Lianes coopération peut proposer sa candidature au conseil d'administration. Les organisations élues désignent en leur sein un représentant ou une représentante pour y siéger.

La date limite pour proposer une candidature est fixée **au 24 mai 2024 à 23h59** via le formulaire de candidature joint à ce dossier d'invitation.

Une liste des professions de foi des organisations candidates sera transmise aux organisations membres quelques jours avant l'assemblée générale.

Délégations de pouvoirs

Une organisation membre empêchée de pouvoir participer à l'assemblée générale peut se rapprocher du secrétariat – contact@lianescooperation.org – pour donner pouvoir à une autre organisation déjà inscrite via le formulaire dédié.